

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 23 août 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois août à 18h15 à la salle municipale des Nières, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. FALIP Jean-Luc, Vice-président du Conseil départemental de l'Hérault – Maire de Saint Gervais sur Mare

Etaient présents :

M. DURAND Jean-Bernard

Mme BOBIN Annie, GRANIER Valérie, BOSSA Béangère

MM. BONNEL-LOUBET Jean-Pierre, CALVET Yvan, CASTAGNE Pierre, CHIFFRE Jérôme, CLEMENTE André, GUIBBERT Bernard, NAVARRO Armand, BAYLE Jérôme

Absents excusés :

Mme BONNEL Line donne procuration à M. FALIP Jean-Luc

Nombre de membres :	15	Présents :	13
En exercice :	14	Votants :	14

Date de convocation : 16 août 2017

date d'affichage : 28 août 2017

Secrétaire de séance : Annie BOBIN

Monsieur CALVET ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux élus et administrés présents. Monsieur CALVET rappelle la disparition de quatre administrés durant l'année écoulée : Madame Jacqueline BONNET, Monsieur Pierre DROUARD, Madame Lucienne GOUDOU et Monsieur Alain MOSTACHETTI ; et demande d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Monsieur le Maire poursuit en donnant lecture du procès-verbal de la séance précédente approuvé par les membres présents.

1- Assainissement secteur La Roche

Monsieur le Maire rappelle la présence sur notre commune de deux employeurs (50 employés pour chacun) : Maison de retraite « MBV Les Treilles » et « Château La Roche » et rend compte des travaux en cours pour chacun.

Monsieur le Maire fait part de la rencontre avec Monsieur Bertrand GOURDOU, directeur du Château La Roche pour un projet d'extension et un projet d'assainissement adapté. En ce qui concerne ce dernier projet, le raccordement de l'établissement à l'assainissement collectif est en cours de demande de subvention.

Monsieur Jean-Bernard DURAND informe qu'il faut demander une dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R) qui sera mieux adaptée au projet pour le financement.

2. Maison médicale pluridisciplinaire

Monsieur le Maire précise que le conseil municipal se penche sur le projet de construction d'une maison médicale pluridisciplinaire pour un bassin de vie de quatre communes : Castanet le Haut, Rosis, Saint Geniès de Vars, Saint Gervais sur Mare.

Monsieur le Maire rappelle que ce projet est porté par les mêmes communes que pour les précédents projets d'établissement - ESAT de Plaisance et MBV les Treilles - créés dans le cadre d'une reconversion, lors de la fermeture des mines.

En ce qui concerne la Maison Médicale, trois réunions ont été menées. Le projet de santé, indispensable à la création de cette maison est porté par les docteurs MAUREL et CASTAN et les professionnels de santé. Monsieur le Maire précise aussi que les quatre communes citées précédemment, prendront en charge le loyer du cabinet médical du docteur MAUREL sis à Saint Gervais sur Mare à compter du 01 janvier 2018 (date d'échéance du bail avec la CARM).

Monsieur le Maire rappelle que la prochaine rencontre en présence des quatre Maires, des représentants de l'Agence Régionale de la santé (ARS), des médecins, des personnels de santé et

paramédicaux, se tiendra **le mercredi 06 septembre à 20h30 en Mairie de Saint Gervais sur Mare.**

2- Dossier façade – subvention (DCM 2017/62/ DCM 2017/63)

Monsieur CHIFFRE indique les modifications apportées au règlement et présente deux dossiers de demande d'aide. Le premier au titre du poste « ravalement façade » déposé par Madame et Monsieur HERNANDEZ Patrick pour leur immeuble situé 6 bis rue de Villeneuve ; le second au titre du poste « réfection des collectes et évacuation d'eaux pluviales en zinc et terre cuite » déposé par Monsieur et Madame LEFÈVRE Thierry pour leur immeuble sis 11 rue du Pioch.

Le Conseil Municipal, conformément au règlement approuvé en séance du 23 août, décide d'attribuer les aides suivantes :

Monsieur et Madame HERNANDEZ Patrick

montant travaux éligible « ravalement façade »	=	5233.14€ TTC
montant aide	=	523.31€

Monsieur et Madame LEFÈVRE Thierry

montant travaux éligible «réfection des collectes et évacuation d'eaux pluviales en zinc et terre cuite »	=	14588.75 € TTC
montant aide	=	500€

3 - Divers

Monsieur le Maire remercie les personnes qui étaient présentes aux cérémonies :

- **Stèle Canitrot** en présence du colonel de gendarmerie de Béziers DOOSE Jean-Michel
- **Inauguration des 3 cloches** : Monsieur le Maire rappelle que ce projet a pu être mis en place grâce au financement de l'association ACAPMOS, de l'Etat et de la Commune de Saint Gervais. A cette occasion, les personnes présentes à la cérémonie ont pu découvrir et entendre le nouveau carillon mis en place.

Rentrée scolaire de l'école primaire et maternelle

Monsieur le Maire donne la parole à Madame GRANIER Valérie qui rappelle les nouveaux horaires pour l'année scolaire 2017-2018 avec un retour de la semaine à quatre jours :

Lundi- Mardi- Jeudi- Vendredi : 8h30-11h30/ 13h30-16h30h

La garderie municipale, gratuite, accueillera les enfants à partir de 8h. Les parents intéressés par ce service doivent déposer un dossier complet en mairie avant la rentrée.

Madame GRANIER informe que la classe de cycle 2 CP-CE1-CE2, a été équipée d'un nouveau mobilier scolaire ergonomique : tables, casiers et chaises.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et système de téléalerte

Madame GRANIER informe que le PCS a été demandé à la commune par l'Etat suite aux inondations de septembre. Il détermine les procédures à adopter en cas de risque majeur : mobilisation des personnes membres du PCS, information à la population, évacuation potentielle...

Elle précise que le lieu refuge pour les habitants du hameau des Nières est l'Eglise

En parallèle, la commune s'est dotée du système téléalerte pour prévenir la population en cas de risque majeur. A ce jour, tous les numéros de téléphone issus de l'annuaire téléphonique universel (essentiellement les numéros de téléphones fixes en 04) ont été recensés par GEDICOM, société en charge du système téléalerte. Pour une alerte efficace, il convient d'avoir un recensement plus exhaustif : numéros de portables, liste rouge, Madame GRANIER invite la population à communiquer ces numéros sur le site de la Mairie (voir lien en page d'accueil) ou en utilisant le document papier distribué en mairie et lors de ce conseil municipal. La confidentialité est totalement garantie sur les numéros transmis.

Travaux

Monsieur DURAND communique quelques informations sur les travaux à venir :

- **Réfection de l'enrobé de la route des Treilles :**

Cette route sera barrée de 7h à 19h les 29 et 30 août 2017 du giratoire après la gendarmerie jusqu'au café « Le Saint Gervais ». La circulation se fera par feu alternatif par la rue de Castres.

- **Réfection de toitures :**

Elle concerne l'immeuble de la commune à Mècle et l'Eglise paroissiale à Saint Gervais sur Mare : travaux de réfection en partie du toit de l'Eglise prévus en septembre 2017 suite au sinistre.

- **Abattage d'un platane place du Quai**

Prévu cet automne, suite à l'expertise de Monsieur DUJARDIN, expert de l'Office National des Forêts : le platane présente une rupture au niveau du tronc suite à une maladie.

- **Reprise des travaux de mise en sécurité des berges du Casselouvre**

Une réunion de reprise de chantier est prévue le lundi 28 août 2017 pour planification des travaux de finition (pavage, enrobé, pluvial)

Accès internet

Monsieur Bernard GUIBBERT signale le dysfonctionnement d'accès internet depuis ce jour. Monsieur le Maire précise que tout le département est impacté et que dès le 23 août au soir ou, au plus tard le 24 au matin, l'accès sera rétabli.

Hameau de Rongas

Monsieur Pierre CASTAGNE signale que le parking situé à l'entrée de Rongas, présente trois nids de poule.

Clôture des débats à 19h

Liste des délibérations :

DCM 2017/62 : Dossier façade Madame et Monsieur HERNANDEZ Patrick

DCM 2017/63 : Dossier façade Madame et Monsieur LEFEVRE Thierry

